



—
Pôle
arts
visuels
Pays
de la Loire

Assemblée générale ordinaire

29 septembre 2017

Ordre du jour

Lieu : Ecole supérieure des Beaux-arts d'Angers, 72 rue Bressigny, Angers

Début de l'Assemblée générale 10h15

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2016
3. Rapport moral de la présidente
4. Présentation du rapport d'activités 2016-2017
5. Approbation du rapport d'activités 2016-2017
6. Présentation des comptes de l'exercice 2016-2017
7. Approbation des comptes de l'exercice 2016-2017
8. Affectation du résultat de l'exercice 2016-2017
9. Présentation des orientations 2017-2018
10. Elections des administrateurs du Pôle arts visuels pour la période 2017-2019